

Filière forêt-bois : enjeux pour la neutralité carbone 2050

Ophélie Risler

Cheffe du département de lutte contre l'effet de serre -
DGEC

Ministère de la transition écologique et solidaire

29 janvier 2020 – Académie de l'agriculture



Plan de la présentation

- 1. Le secteur forêt-bois dans la Stratégie nationale bas carbone**
- 2. Contexte européen**
- 3. Retour en France : politiques publiques**

Contexte - La forêt française en quelques chiffres

- **16,4 millions d'hectares** soit près 1/3 du territoire métropolitain, et plus de 9 millions d'hectares de forêts en outre-mer principalement en Guyane.
- 4ème en surface au niveau européen derrière la Suède, la Finlande et l'Espagne.
- Depuis un minimum atteint vers 1820, la forêt métropolitaine a vu sa surface multipliée par deux
- Elle est aux $\frac{3}{4}$ **privée** et au **2/3 feuillue**
- Les surfaces issues de plantations sont stables depuis 1980, autour de 13% de la forêt métropolitaine.
- **95% des forêts publiques** et **31% des forêts privées** ont un **document de gestion durable**.
- L'état de santé des forêts métropolitaines a souffert des tempêtes et sécheresses des deux dernières décennies et **reste fragile dans un contexte d'augmentation des risques**

La stratégie nationale bas carbone révisée et son scénario



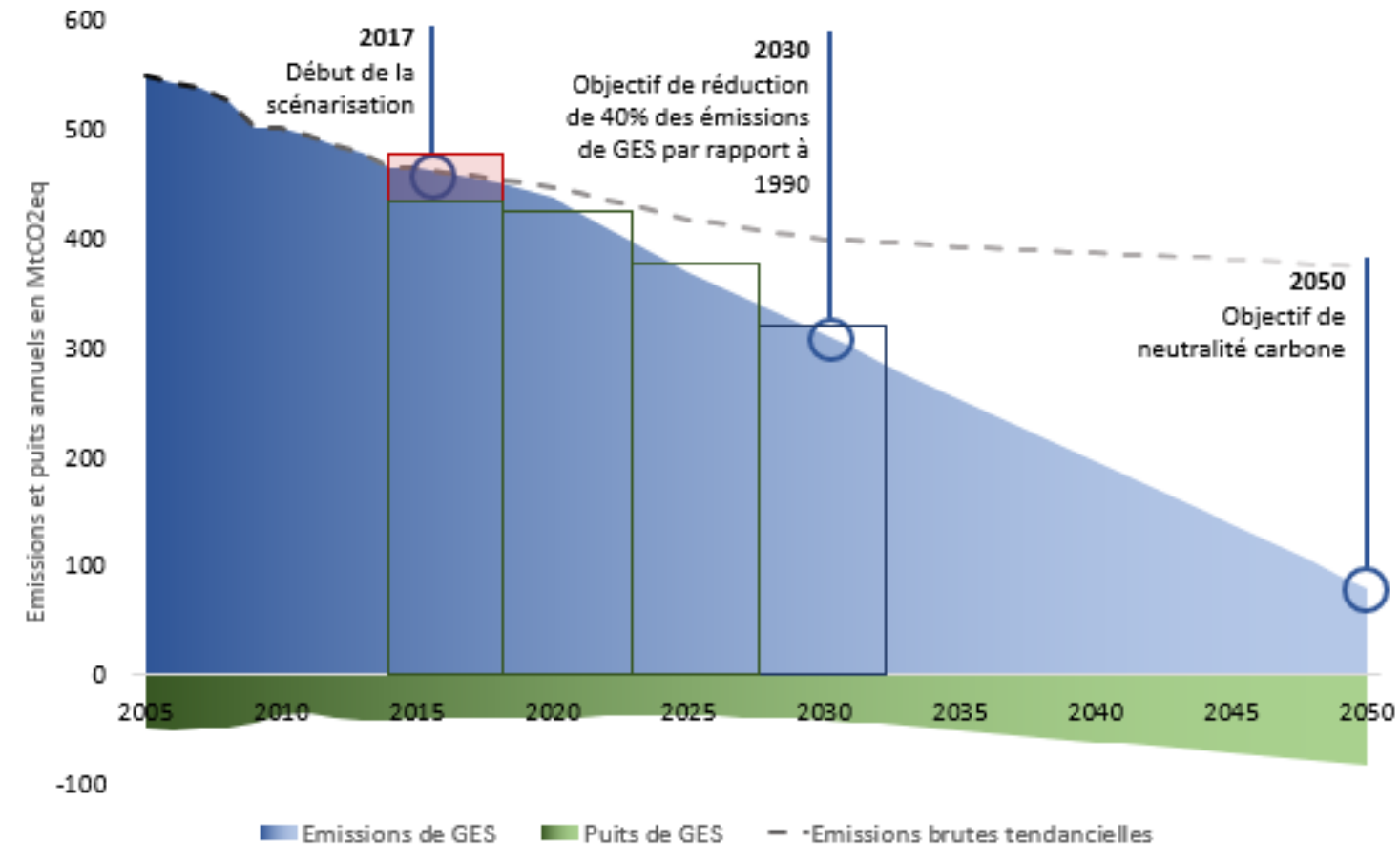
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

La stratégie nationale bas-carbone

La feuille de route pour l'atténuation

- Créée en 2015
- Fixe comme objectif **la neutralité carbone à l'horizon 2050** en cohérence avec l'accord de Paris
- Définit des **budgets carbone**
- Et des **orientations politiques** pour atteindre ces objectifs
- A fait l'objet d'une **importante concertation**

Evolutions des émissions et des puits de GES sur le territoire national entre 2005 et 2050



Comment viser la neutralité carbone ?

Zéro énergie fossile à horizon 2050, - 40% d'énergie fossile primaire en 2030 / 2012

- Biomasse
- Chaleur renouvelable
- Électricité décarbonée : nucléaire, électricité renouvelable

Substitution énergie
Attention à la
ressource biomasse

Forte baisse des consommations d'énergie dans tous les secteurs (- 50 % en énergie finale en 2050 / 2012, - 20° % en 2030)

- Sobriété
- Efficacité énergétique

Substitution matériau



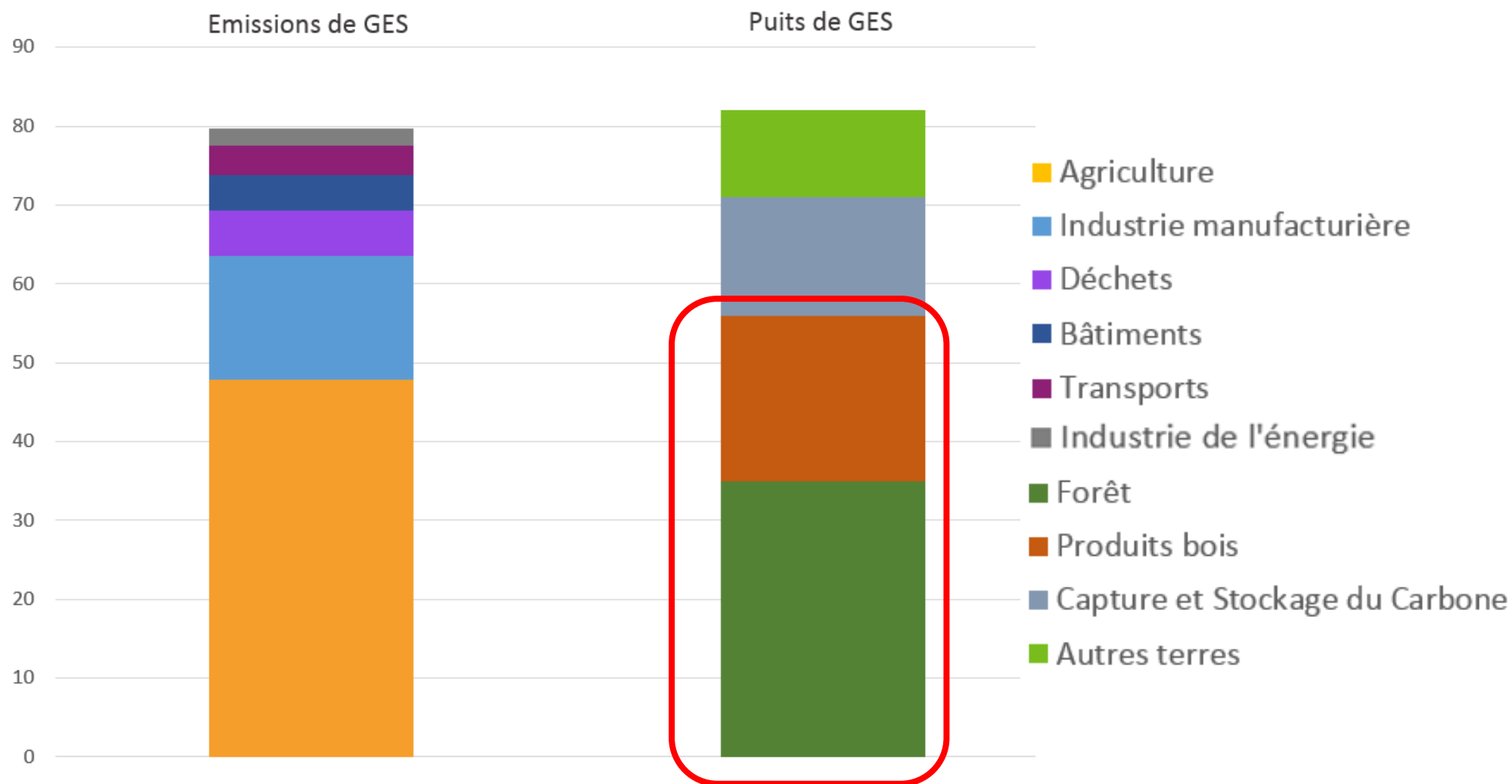
Une forte réduction des émissions non liées à l'énergie

- Agriculture
- Procédés industriels

Une augmentation du puits de carbone

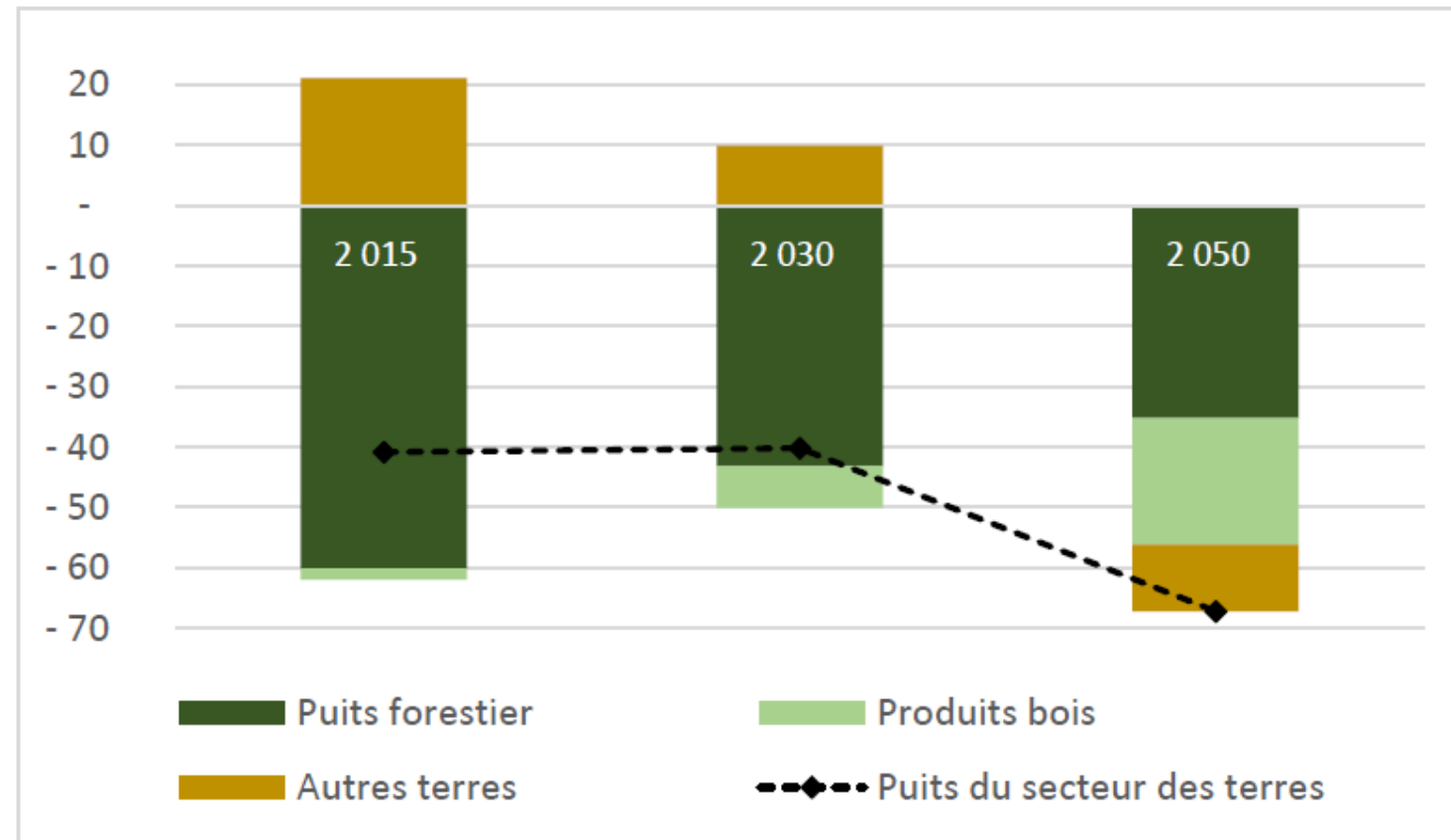
- Forêt
- Produits bois
- Prairies et sols agricoles
- Capture et stockage

Bilan gaz à effet de serre 2050 (MtCo2eq)



Scénario SNBC pour le secteur des terres

Evolution du puits de carbone du secteur des terres par grands segments entre 2015 et 2050 (en MtCO₂eq)



Comment atteindre les objectifs 2050



+ 50%

Absorptions de GES

Principaux défis

- Assurer dans le temps renforcement des stocks de carbone du secteur, ainsi que sa résilience aux stress climatiques
- Maximiser le effets de substitution
- Evaluer la mise en œuvre des politiques et les ajuster

Principales recommandations SNBC

- Amélioration de la gestion sylvicole pour une forêt mieux adaptée au changement climatique et conserver le carbone dans les sols
- Développer le boisement et réduire les défrichements
- Récolter d'avantage de bois (+12Mm3/an en 2026)
- Massification du recours au bois dans la construction
- Développer la réutilisation, le recyclage et la valorisation énergétique des produits bois en fin de vie
- Engager une évaluation *in itinere* pour le suivi et le contrôle des effets de l'augmentation des prélèvements forestiers, notamment en terme de biodiversité

Contexte européen et international



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Cadre international



- Objectif de l'accord de Paris d'atteindre un équilibre entre les émissions et les absorptions anthropiques au niveau mondial dans la seconde partie du siècle.
- Les Parties devraient prendre des mesures pour conserver et, le cas échéant, **renforcer les puits et réservoirs de gaz à effet de serre des écosystèmes terrestres, notamment les forêts** (article 5.1)
- Réduction de 40 % des émissions en 2030 par rapport à 1990 et neutralité carbone en 2050



Union européenne – cadre 2030

Emissions totales UE (2016) :
4 milliards de tonnes CO₂eq,
7,5 % des émissions mondiales

= 45 % des
émissions de l'UE



Production d'énergie
Industrie - Aviation

= 55 % des émissions de
l'UE

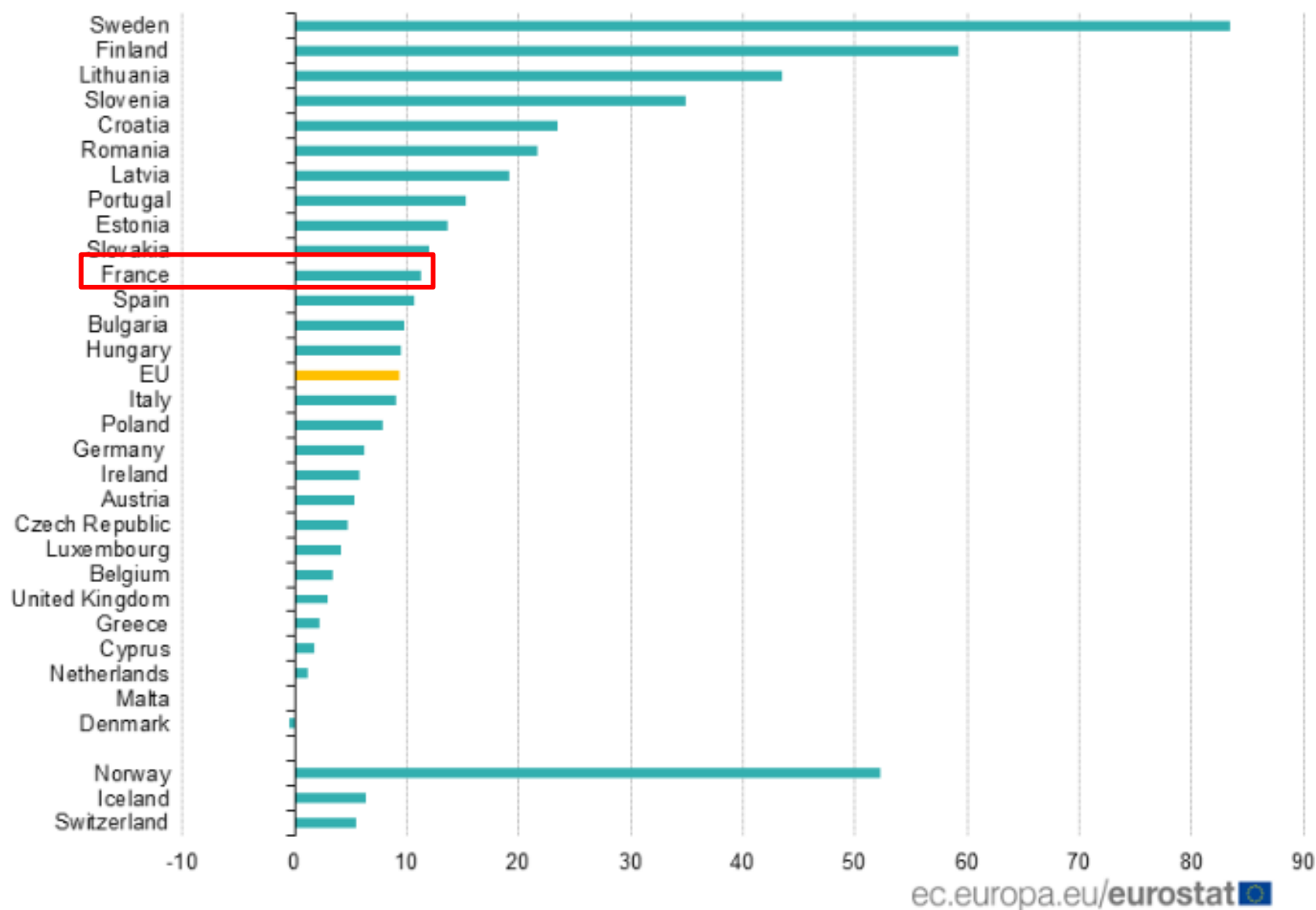
Transport – Bâtiment
Agriculture - Déchets

- 40% en
2030 vs 1990

Partage de
l'effort entre
Etats
Membres :
-30% / 2005

Terres et forêts
« UTCATF »
Règle de non
débit

Puits de carbone de la forêt dans l'Union européenne

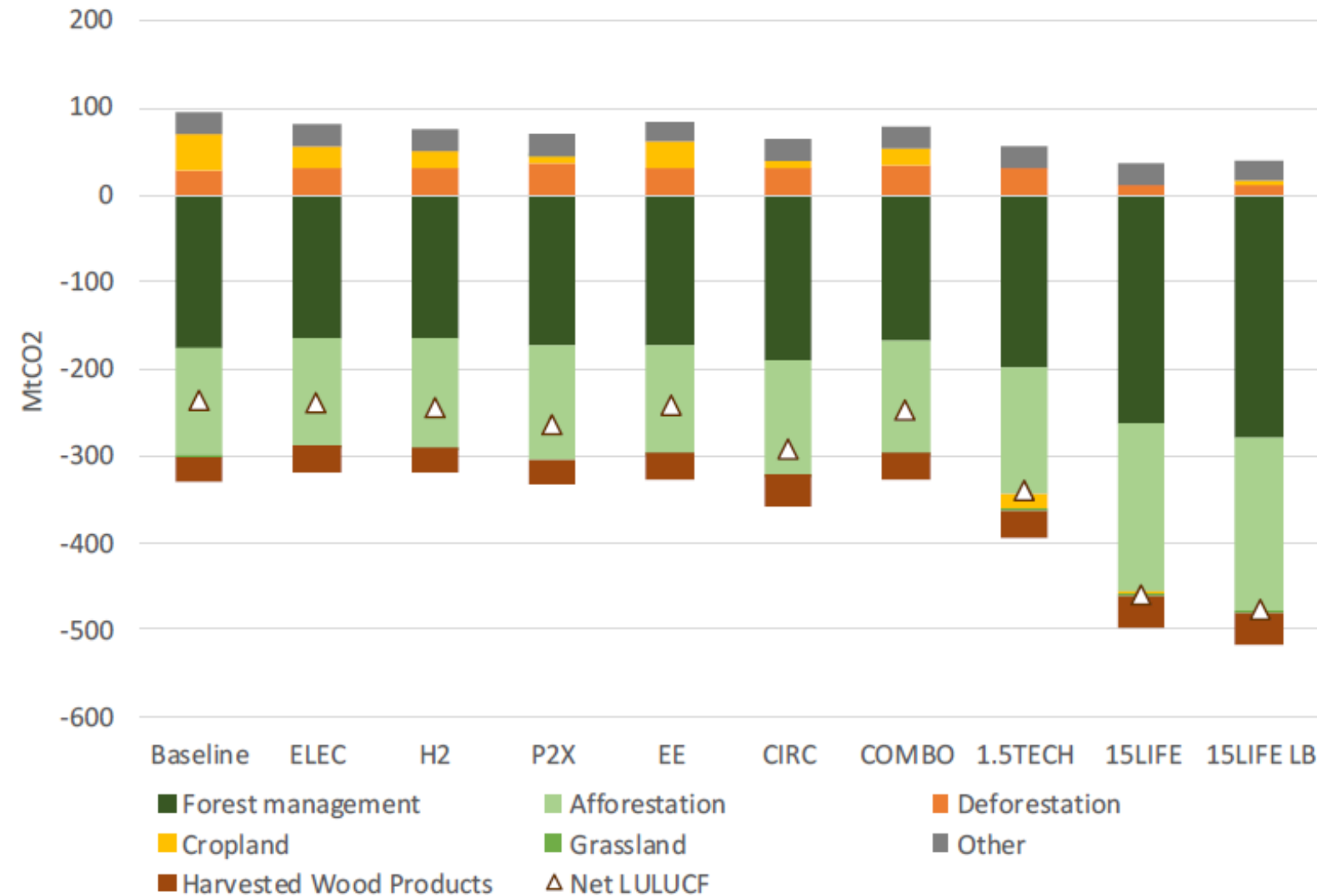


Absorptions de CO2 par
les forêts en Europe (%
des émissions de GES
de chaque pays)

2015 data. The source dataset is available [here](https://ec.europa.eu/eurostat).

Usage des terres dans la stratégie de long terme de l'UE

- Poursuite tendance artificialisation (perte 2 Mha entre 2020 et 2050)
- Poursuite déprise agricole
- Développement cultures énergétiques sur surfaces non productives
- Hausse tendancielle de la surface forestière
- Scénario de neutralité GES:
 - Plus forte baisse de la SAU permettant une afforestation plus importante
 - Actions sur la gestion forestière (prix du carbone dans le secteur des terres -30 à 80 €/TCo2)
- Développements des pratiques agricoles pour augmenter le puits des terres agricoles



Mise en œuvre nationale



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Forêt – bois - stratégies

- **Programme national de la forêt et du bois (PNFB)** : politique forestière 2016-2026. Fixe notamment un objectif de mobilisation supplémentaire de bois de 12 Mm³ commerciaux d'ici 2026 par rapport à 2015.
- **Contrat stratégique de la filière bois (CSF 2018-2022)**, signé par les professionnels de la filière et le gouvernement, vise à promouvoir l'usage de bois et renforcer la compétitivité de la filière. Projet de réalisation des ouvrages olympiques et paralympiques des JO Paris 2024
- **Plan d'action interministériel forêt bois du 16 novembre 2018** en agissant sur la structuration de l'offre comme de la demande, avec notamment le financement de dessertes et de l'amélioration des peuplements, le développement de la construction bois dans les établissements publics d'aménagement, ou encore la mise en place de financements innovants.
- **Stratégie nationale de mobilisation de la biomasse** publiée début 2018 encourage la mobilisation forestière à travers une gestion adaptée à chaque situation et respectueuse des enjeux environnementaux et notamment de la biodiversité.



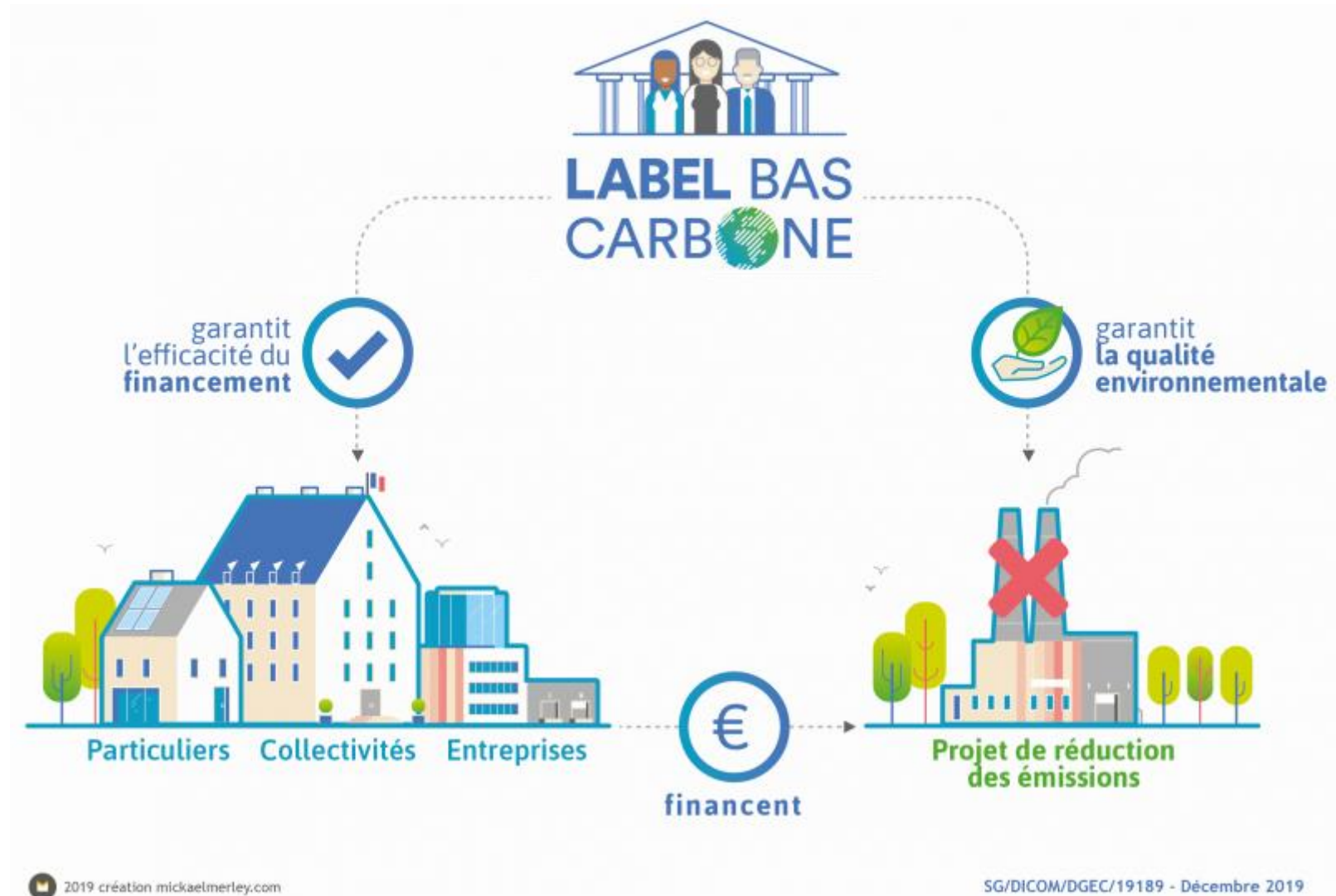
Forêt – bois : mesures de politiques publiques

- **Dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt (DEFI)** : objectif est d'améliorer la gestion forestière via l'incitation à s'inscrire dans une démarche de gestion durable
- **Compte d'investissement forestier et d'assurance (CIFA)** : objectif est d'améliorer la résilience au changement climatique en incitant les propriétaires forestiers à s'assurer contre le risque de tempête et à constituer une épargne pour financer les travaux de prévention et, le cas échéant, de nettoyage et de reconstitution des peuplements endommagés
- **Dispositif de lutte contre les feux de forêts**, mis en place chaque année pour protéger les populations et les massifs forestiers.

Forêt – bois : politiques et mesures dynamiser la ressource

- **Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Dynamic bois »** : lancé en 2015, et reconduit en 2016. Mi-2018, 43 projets avaient déjà été aidés pour une aide total de 56 M€ (sur un coût total des projets de 148 M€) permettant de générer 3 à 4 Mt de bois supplémentaire pour les chaufferies du Fonds Chaleur
- **Appels à projets régionaux d'aide à l'amélioration des peuplements forestiers** ont également été conduits en 2018 et en 2019 (enveloppe de 4 M€ en 2018 et 8 M€ en 2019)

Label bas carbone



Label bas-carbone – projets forêt

- Méthodes boisement, reboisement et balivage élaborées par le CNPF
- Premiers projets forêt - G7 de Biarritz : projets de boisement, reboisement et balivage portés par une coopérative basque avec de nombreux co-bénéfices (protection de l'abeille noire, gestion du bois en circuit-court, gestion durable)
- 8 projets forêt pilotes du CNPF financés par La Poste labellisés ou en cours de labellisation
- Plus de 250 projets potentiels (0,5 MtCO₂)



Merci

